



Pessac, le 30 mars 2019

Fscqp 2019/11

COMPTE RENDU DU BUREAU DU 28 03 2019 A 19H00

Participants : Roger Lévy - Jean-Claude Juzan - Marie-Pierre Lafarge - Raymond Delcroix - Philippe Cernier - Michel Kwiatkowski – Ghislaine Aguilar

Absent excusé : Jean-Baptiste Casenave (CCLAPS et Fédération) **Ordre**

du jour :

- Organisation du bureau.
- Réflexion sur la tenue de notre dernière assemblée générale.
 - Organisation de l'assemblée générale
 - Réflexion sur le débat concernant les outils numériques.
 - Point sur les divers comptes rendus
 - Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire
 - Compte rendu du débat.
- Ordre du jour du prochain conseil d'administration
- Désignation dans les différentes délégations
- Participation à l'accueil des nouveaux Pessac le 2 avril

1. Composition du bureau à l'issue de l'AG 2019 Président

: Roger LEVY

Vices Présidents : J. Baptiste CASENAVE – Philippe CERNIER

Vice Président : Web Master : Raymond DELCROIX

Secrétaire : J. Claude JUZAN

Secrétaire adjointe : M. Pierre LAFARGE

Trésorier : Michel KWIATKOWSKI

Trésorière adjointe : Ghislaine AGUILAR

2. Réflexion sur la tenue de notre dernière assemblée générale. Notre assemblée générale est bâtie sur deux parties bien distinctes :

- 1. Une assemblée générale que l'on pourrait dire ordinaire.**
- 2. Un débat où l'on aborde un thème très précis.**

- **Organisation de l'AG du 16 03 2019**

Quelques réflexions sur la première partie :

Absence de débat - manque de temps pour donner la parole aux quartiers La première partie (présentation des différents rapports) pose question ?

Les années précédentes, la discussion avec les représentants des quartiers se déroulait avant l'arrivée des élus et portait sur le thème qui allait être débattu avec les élus. Il ne faut pas intervenir pendant la présentation des rapports.

Respecter l'ordre : Rapport/Discussion/Vote

Les différents rapports (moral, activités, financier) ont été transmis puis validés en CA avant l'AG.

Une proposition à débattre :

- peut-on commencer l'AG plus tôt ? -
- ne peut-on pas faire l'AG l'après-midi ?

Au prochain CA, nous proposerons des options sur l'organisation même de notre AG :

- Sur les horaires :
 - AG le matin de 8h30 à 12h30
 - AG l'après-midi de 14h00 à 18h00
- Sur les différents votes :
 - Pour l'ensemble des rapports nous proposerons un vote à main levée.
 - Pour l'élection au bureau : vote sur la liste complète. (Uniquement car le nombre de candidats est égal ou inférieur aux statuts) à leur actuelle nos statuts prévoient 10 membres du bureau.

Quelques réflexions sur la deuxième partie :

- **Réflexion sur le débat concernant les outils numériques.**

Le débat a été riche et dense. Ce débat n'a pas permis de donner la parole aux représentants des quartiers mais a confirmé l'importance de l'existence des Syndicats et Comités de Quartiers.

- **Point sur les divers comptes rendus**
 - Compte rendu de l'assemblée générale ordinaire
 - Compte rendu du débat.

Sur l'assemblée générale ordinaire :

- Chaque réunion doit faire l'objet d'un CR.
- Il faut donner plus de temps aux Comités de Quartiers pour aborder les questions en lien avec le fonctionnement de la Fédération.
- Il faut que notre site internet soit attractif et vivant. Pour cela, il faut que sa mise à jour soit continue et que toutes les informations nouvelles soient mises à disposition sur le site. Toute réunion d'une commission doit donner lieu à un CR qui doit être mis en ligne sur le site de la Fédé.

Deux questions concernant la CLCA (Commission Locale du Commerce et de l'Artisanat)

: - devenir des centres commerciaux - taxe relatives à la publicité locale

Ces questions devront être abordées lors de la prochaine rencontre avec le Maire.

Sur le débat qui a suivi l'assemblée générale ordinaire :

Le CR des interventions de chaque élu est validé par le bureau.

Ce CR des interventions des élus sera transmis à chaque élu concerné pour validation avant diffusion aux membres du CA.

3. Ordre du jour du prochain CA

La date proposée pour le prochain CA est le 07 mai 2019 à 19h00.

S'il y a des réactions par rapport à cette date et à cet horaire nous aviserons.

Pour les réunions de Bureau, il est envisagé de les faire le mercredi à 18h00 hors premier mercredi de chaque mois.

Ordre du jour du prochain CA :

- Préparation de l'audience avec le Maire
- Organisation de l'AG
 - Réflexion sur le déroulement de l'AG

- Pourquoi les syndicats et comités de quartiers sont-ils si peu représentés lors des AG de la Fédé ?
Commentaires sur le débat relatif aux outils numériques
Commentaires sur les différents CR.
 - Charte sur la démocratie participative
- Réflexion du conseil d'administration si sur notre communication
 - Commencer à planifier les AG de fin 2019/début 2020

Roger Lévy se propose de participer à un CA dans chaque Quartier avec un double objectif :
- faire connaître le Président de la fédé et expliquer le rôle de la Fédé
- connaître les attentes des syndicats et comités de quartiers vis-à-vis de la Fédération

4. Composition des délégations de la Fédé

Chaque commission doit comporter un membre du bureau de la Fédé.

Niveau Métropole : CCSPL : Raymond + Dominique + 2 suppléants à trouver (depuis ont été désignés Joël Gillon -Fontaudain- et Michel Fargeot -Les échoppes-)

Niveau Région : Comité de Ligne Bordeaux – Arcachon : Dominique + Raymond

Aéroport : CCE (Commission Consultative de l'Environnement) : Michel + Dominique + Philippe (suppléant)

Niveau ville : CMAP : J. Baptiste Cazenave + Marie Pierre Lafarge + Raymond Delcroix + Philippe Cernier + Président du quartier concerné.

CCSPL : Jean Claude Juzan + J. Baptiste Cazenave au titre de l'Office des sports

CLCA : Roger + Jean Claude + comité de quartier concerné

COPIL Saige : Roger + Jean Claude - A noter que La CNL et le Conseil Citoyen sont investis dans le projet " Saige"

5. Information diverses

Proposition du bureau : demander aux membres du conseil citoyen et de la CNL de travailler avec la fédération afin de permettre de remonter un syndicat de quartiers sur le territoire de siège. À ce jour à partir de l'ensemble des projets cela semble indispensable.

Participation à l'accueil des nouveaux Pessacais le 02 avril à 18h30: Roger + Raymond + Jean Claude + Marie Pierre+Michel.

Jean-Claude Juzan

Roger Lévy